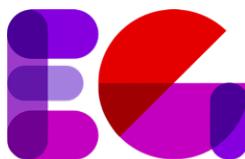


Égalité des genres  
dans les arts de la rue ?

**SORTONS LES CHIFFRES !**

**2023**



égalité des genres  
dans les arts de la rue

FÉDÉRATION DES  
ARTS DE LA RUE  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES



FÉDÉRATION  
DES ARTS DE LA RUE  
EN ÎLE-DE-FRANCE



FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DES ARTS  
DE LA RUE

GRAND RUE  
Fédération Régionale  
des Arts de la Rue  
en Nouvelle-Aquitaine

PÔLE NORD  
Fédération Régionale  
des Arts de la Rue  
en Auvergne-Rhône-Alpes

PÔLE SUD  
Fédération Régionale  
des Arts de la Rue  
en Occitanie

# SOMMAIRE

## **p.2** La commission Égalité des genres

- Présentation de la commission
- Glossaire
- Objectifs du comptage

## **p.6** En finir avec l'argument du vivier

## **p.8** La part des femmes dans les Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP)

- Les femmes directrices de CNAREP
- Présence des femmes dans les programmations des festivals portés par les CNAREP

## **p.11** La part des femmes dans les festivals Arts de la Rue

- Présence des femmes dans les programmations des festivals
- Détail par région

## **p.14** Et maintenant ?

## **p.16** Note méthodologique

# LA COMMISSION ÉGALITÉ DES GENRES

## Présentation de la commission

Nous sommes la Commission Égalité des Genres de la Fédération des Arts de la Rue. Créée en 2019, elle regroupe 7 fédérations régionales et la fédération nationale.

Nous travaillons à comptabiliser et visibiliser les représentations de genre dans notre domaine. Nous agissons dans l'optique d'un féminisme intersectionnel et inclusif, qui prend en compte les différents types de discriminations qu'une personne peut subir.

Nous sommes une commission mixte, qui accueille des membres quelle que soit l'expression de leur genre. Nous cherchons à observer, à proposer des solutions, des pistes de réflexion et des outils. Nous accueillons avec entrain de nouvelles personnes et de nouvelles fédérations.

### Nous voulons :

- Rendre visible la répartition des pouvoirs et mettre en lumière les inégalités (dans le fait d'être programmé-e, de jouer, de diriger) en fonction des genres ;
- Participer à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
- Valoriser les créations d'artistes femmes et en minorité de genre ;
- Influencer sur les politiques publiques et se faire entendre auprès des institutions et de la profession ;
- Agir sur les parcours professionnels, nous former, mettre en place de nouvelles pratiques ;
- Briser le plafond de verre.

### Manières de faire :

- Nous réunissons des personnes qui s'investissent dans le Comité de pilotage (qui prend les décisions financières et stratégiques), des personnes qui participent plus ponctuellement, et des allié-es.
- Nous fonctionnons par groupes de travail, formés selon les envies de chacun-e. En réunion et travail de groupe, nous faisons attention à la distribution de la parole et mettons en place un cadre non jugeant, de manière à ce que tout le monde puisse avoir l'occasion de s'exprimer.
- Nous utilisons le mode qui nous semble le plus approprié pour que la diversité des points de vue existe : consensus ou vote (à main levée ou secret), selon les sujets et besoins.
- Pour les questions d'ordre financier, chaque fédération membre du Comité de pilotage a une voix, quel que soit le nombre de ses adhérent-es qui participent à la commission.
- La liste des membres de la commission est publique. Toutefois, la teneur des discussions à l'intérieur de la commission est confidentielle. Les prises de positions et prises de paroles sont faites au nom de la commission. Des membres de la commission peuvent être missionné-es pour porter la parole de la commission.
- Nos réunions se tiennent en mixité, avec le plus de membres possible, et les décisions qui sont prises en réunion le sont au nom de la commission.

## Glossaire

**Féminisme** : le féminisme est un ensemble de mouvements, d'idées politiques et d'actions militantes, qui vise à promouvoir l'égalité et l'équité entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines. Le féminisme dont nous nous revendiquons cherche à dépasser la binarité de genre.

**Genre** : le genre renvoie aux rôles, aux comportements, aux expressions et aux identités construits par la société et les individus, dans une polarité allant du féminin, au masculin, influant sur les manières d'agir et la répartition des ressources et des pouvoirs. L'identité et l'expression de genre ne sont ni binaires, ni statiques.

**Inclusivité** : l'acte de promouvoir, de favoriser et de défendre l'intégration de chacun et chacune, sans discrimination.

**Intersectionnalité** : désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou de discrimination dans une société. (Kimberlé Williams Krenshaw)

**Patriarcat** : formation d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes, à l'exclusion explicite des femmes. (Pierre Bonte et Michel Izard)

### La commission se fixe 6 axes de travail :

- 1** Faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter.
- 2** Influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'Etat, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession.
- 3** Sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent·es aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux.
- 4** Mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers.
- 5** Militer et agir auprès des professionnel·les comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations.
- 6** Se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre.

## Objectifs du comptage

Les deux premiers rapports sur la place des femmes dans le milieu des arts et de la culture, réalisés par Reine Prat en 2006<sup>1</sup> et en 2009<sup>2</sup> pour le ministère de la Culture, ont permis d'objectiver la réalité des inégalités dans le secteur culturel.

Depuis 2013, le ministère de la Culture, à travers le Département des Études, de la Prospective et des Statistiques (DEPS), est également chargé de produire des données.

En 2018, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes publie l'enquête «Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture – Acte II»<sup>3</sup>.

Les résultats de la synthèse de l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication de 2022<sup>4</sup> présentent une progression de la part des femmes. Néanmoins, elles restent minoritaires à la direction des 100 premières entreprises des secteurs culturels en termes de chiffres d'affaires... et seulement 36% des aides déconcentrées sont attribuées à des femmes dans le spectacle vivant.

Le ministère de la Culture a rendu obligatoire depuis 2022 la mise en place d'un plan de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS) pour les bénéficiaires d'aides du ministère de la Culture<sup>5</sup>. Enfin, après une première feuille de route Égalité (années 2020-2022)<sup>6</sup>, les axes de travail 2023-2027 du ministère ont été mis à jour et publiés le 1er décembre 2023<sup>7</sup>.

Consciente de ces inégalités et de la lente progression malgré l'adoption de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (2014), la commission Égalité des genres dans les Arts de la Rue souhaite contribuer à ces analyses en créant ses propres données. Celles-ci permettent d'étudier la part des femmes dans le secteur des arts de la rue, et de contribuer à la veille statistique.

Une première enquête concernant les chiffres 2019 a été publiée en 2021<sup>8</sup>. Celle-ci a permis à la commission de tirer deux constats majeurs : la majorité des aides est attribuée à des compagnies dirigées par des hommes, et la moitié des programmations de festivals étudiées dans nos régions comptait moins de 20% de représentations portées par des femmes.

En 2023, une deuxième enquête a été publiée. Elle porte sur les données de l'année 2021<sup>9</sup> et concerne 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) ainsi que des données nationales. Elle a mis à jour plusieurs tendances :

- Les compagnies d'arts de la rue restent en grande majorité dirigées par des hommes (50% sont dirigées par des hommes, 25% par des femmes, 13% de manière paritaire, et 13% collectivement).
- Les compagnies dirigées par des femmes perçoivent toujours de moindres subventions que les compagnies dirigées par des hommes, à parité ou par des collectifs.
- De plus en plus de compagnies ont une direction collective, et dans un même mouvement de plus en plus de compagnies dirigées par des collectifs sont soutenues par les institutions. Si cette horizontalité est souhaitable dans la perspective d'un modèle plus juste où le pouvoir serait mieux réparti, la catégorie de "collectif" a néanmoins le défaut de gommer les inégalités de genres et d'invisibiliser les femmes présentes au sein de ces collectifs.

- Les spectacles portés par des femmes représentent toujours en moyenne 24% des programmations en festival. Les festivals dont la direction artistique est assurée par une ou des femmes ont toutefois un meilleur score : 29% de femmes programmées en moyenne.

Dans un souci de rester vigilant-es sur l'évolution de notre secteur, nous avons choisi de publier dès 2024 les chiffres concernant les programmations des festivals d'arts de la rue en 2023. Cette enquête "flash" concerne 6 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Nous avons conscience que les catégories «hommes» et «femmes» créent une binarité qui ne rend pas justice à la complexité des questions de genre. Nous travaillons à faire évoluer nos méthodes de comptage et de catégorisation de façon à mieux refléter la réalité, et à avoir une analyse plus précise.

*Note : la commission a créé sa propre méthodologie et outils de comptage, à retrouver à la fin du rapport.*

(1) Rapport d'étape n° 1 : pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, à la maîtrise de la représentation / Ministère de la culture et de la communication, [établi par] Reine Prat. - 2006.

(2) Arts du spectacle : pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilités N°2 : «de l'interdit à l'empêchement»

(3) Inégalités entre les femmes et les hommes dans les Arts et la Culture -Acte II: Après 10 ans de constats, le temps de l'action

(4) Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture

(5) Lutte contre les VHSS dans le spectacle vivant et les arts visuels

(6) Feuille de route Égalité 2020-2022

(7) Égalité : axes de travail 2023-2027 du ministère de la Culture

(8) Enquête sur l'Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue, données 2019

(9) Enquête sur l'Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue, données 2021

# EN FINIR AVEC L'ARGUMENT DU VIVIER

En 2021, sur 620 compagnies comptées, la moitié étaient dirigées par des hommes, un quart par des femmes, et respectivement 13% par des collectifs et des binômes paritaires.

En comparant ces chiffres à ceux des programmations en festival, nous serions tenté-es de penser que les programmations reflètent "justement" cette répartition : dans les festivals comptés, on trouve en moyenne 50% de spectacles portés par des hommes, 24% par des femmes, et le reste par des collectifs ou des directions paritaires.

Cela validerait en quelque sorte l'argument du vivier, qui consiste pour les programmeur-ices à arguer que malgré leurs efforts pour programmer plus de femmes, "il y en a moins, c'est comme ça". Mais cela reviendrait à considérer que cette inégale répartition serait "naturelle", et à ignorer les mécanismes qui aboutissent à "l'évaporation" des femmes des métiers artistiques<sup>10, 11</sup>. Les facteurs sont nombreux pour expliquer cette disparition progressive des femmes de notre secteur : les violences sexistes et sexuelles et la menace qui pèse sur celles qui décident de parler, la vie de famille toujours plus largement supportée par les femmes, le syndrome de l'imposteur...

Ainsi, seule une politique volontariste en faveur d'une meilleure représentation des femmes peut aboutir à un milieu professionnel plus égalitaire. Pour citer Reine Prat dans l'ouvrage publié par le collectif MeTooThéâtre :

« (...) sans attendre que les pouvoirs publics dégagent les sommes nécessaires à combler les écarts de financements entre les femmes et les hommes, nous suggérons que les budgets, espaces et outils de travail existants soient d'ores et déjà partagés de manière égale, par tous moyens que des artistes, créateurs et créatrices, pourront facilement imaginer.

Aussi, connaissant les dangers d'une exigence de parité qui conduirait à pénaliser les structures dont la programmation compterait soudain plus de femmes que d'hommes - ainsi qu'il est arrivé à la Mairie de Paris, « mise à l'amende pour avoir nommé trop de directrices »<sup>12</sup> - nous en appelons à la mise en œuvre dès la saison prochaine d'une parité *réparatrice*. Il s'agit que « le comptage des programmations des spectacles imaginés et créés par des femmes (en rapport à ceux créés et imaginés par des hommes) dans le réseau des scènes publiques, réalisé sur la base de la saison 2019-2020 » soit étendu, rapidement - que des moyens soient dégagés pour le faire -, aux quinze dernières années (c'est-à-dire à partir du moment où les inégalités ont été révélées par un premier rapport ministériel « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts du spectacle ») et que l'exigence de parité soit respectée sur une période de trente ans à compter de ce point d'origine. En 2037, nous aviserons ce qu'il conviendra de faire.

Soyons en alerte avant que la parité ne devienne un nouveau piège dans lequel nous enfermer, l'ultime moyen de sauver le système tel qu'il est, un système qui ne nous convient pas, avec ses pyramides, ses palais, ses forteresses. Ainsi, multiplions dès à présent les candidatures collectives à la tête des institutions. Imaginons la puissance de transformation d'une telle démarche.

Nous ne nous contenterons plus des miettes que nous laissent l'organisation actuelle du secteur, les textes qu'on nous impose, les fonctions et les rôles où on nous cantonne. Nous voulons tout, tout de suite, disposer de tous les moyens, exercer toutes les fonctions, accéder à tous les rôles. »  
*"J'ai fait un rêve", Reine Prat. Publié dans #MeTooThéâtre (2022).*

En ce sens, nous saluons les dispositifs d'aide à l'écriture qui soutiennent majoritairement des créations portées par des femmes, et ce depuis plusieurs années.

En 2023 :

- Écrire pour la Rue (SACD) a été attribué à 7 compagnies dirigées par des femmes et 3 compagnies dirigées par des hommes
- Auteurs d'espace (SACD) : 4 compagnies dirigées par des femmes, 1 compagnie dirigée par 1 homme, et 1 compagnie paritaire
- La Bourse d'écriture Espace public de Beaumarchais : 100% attribuée à des femmes (4 compagnies)

(10) Raphaëlle Doyon, *Les trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique*

(11) Rapport haut conseil égalité : (2018), page 59 : Elles sont moins aidées, ce qui aggrave le manque de moyens et contribue à l'« évaporation » des femmes, telle que décrite par Raphaëlle DOYON, dans l'étude « Les trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique ». Elle constate notamment que les femmes metteuses en scène, autrices, dramaturges ou comédiennes disparaissent petit à petit, ne réussissant pas leur entrée dans le métier ou se reconvertissant plus facilement. L'exemple des comédiennes est assez révélateur : lorsque les dispositifs d'insertion professionnelle des écoles prennent fin, on observe une disparition croissante des femmes : elles ont alors moins de projets, moins de rôles et moins de réseaux que les hommes.

(12) "La Ville de Paris mise à l'amende pour avoir nommé trop de directrices", *Le Monde*, 10-12 décembre 2020. L'amende a finalement été annulée, annonce faite par la ministère de la Fonction publique le 17 janvier 2021.

# LA PART DES FEMMES DANS LES CENTRES NATIONAUX DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC (CNAREP)

## Les femmes directrices de CNAREP

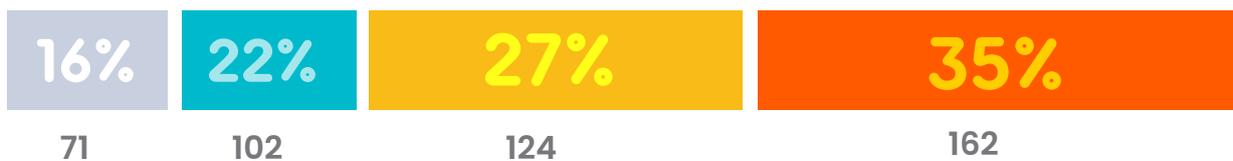
Sur un total de 13 CNAREP



## Présence des femmes dans les programmations des festivals portés par les CNAREP

8 festivals comptés : PRIMO (Le Moulin Fondu, Île-de-France), Aurillac (Le Parapluie, Auvergne-Rhône-Alpes), Les temps forts de Quelques P'Arts (Auvergne-Rhône-Alpes), Viva Cité (Atelier 231, Normandie), Les Turbulentes (Le Boulon, Hauts-de-France), Exit (l'Usine, Occitanie), Les Rias (Le Fourneau, Bretagne), Chalon dans la Rue (l'Abattoir, Bourgogne-Franche-Comté)

En 2023, sur 459 représentations



En 2021, sur 404 représentations



### Tendances générales

Si cette répartition est plus égalitaire que la moyenne de l'ensemble des festivals, on note des disparités importantes entre les CNAREP (de 21% à 49% de représentations portées par des femmes) et avons donc décidé de détailler ci-après la programmation des festivals portés par les CNAREP afin d'en avoir une représentation plus spécifique.

la responsabilité artistique est assurée par :



Hommes



Femmes



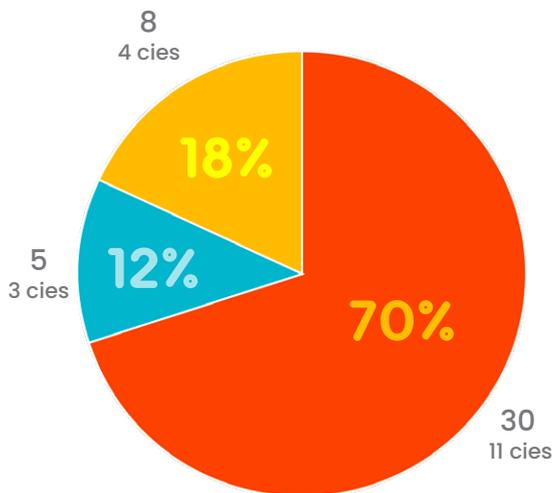
À parité



Collective

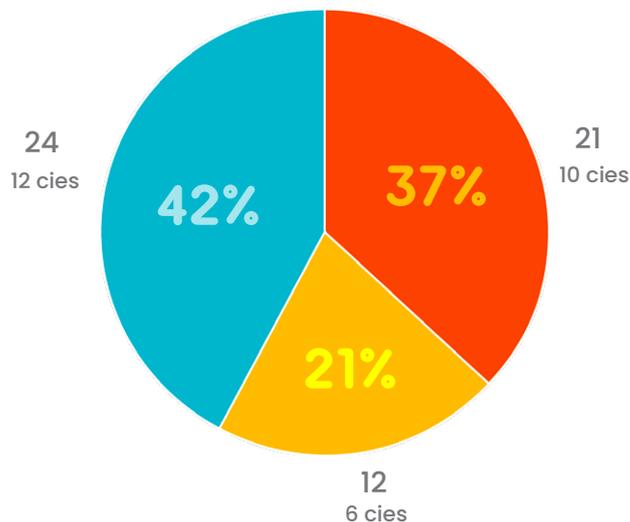
### PRIMO – Le Moulin Fondu, Île-de-France

43 représentations



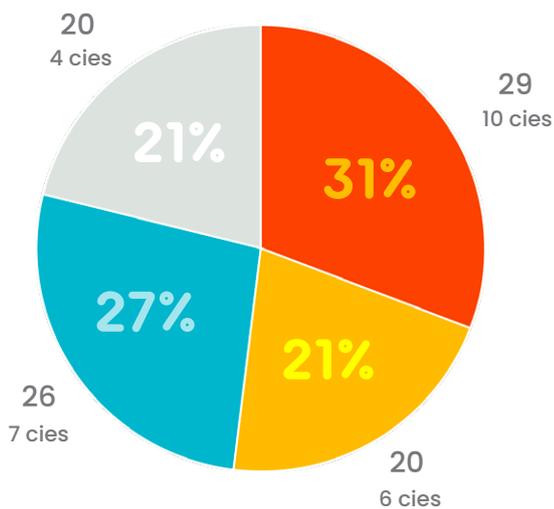
### Les Rias – Le Fourneau, Bretagne

57 représentations



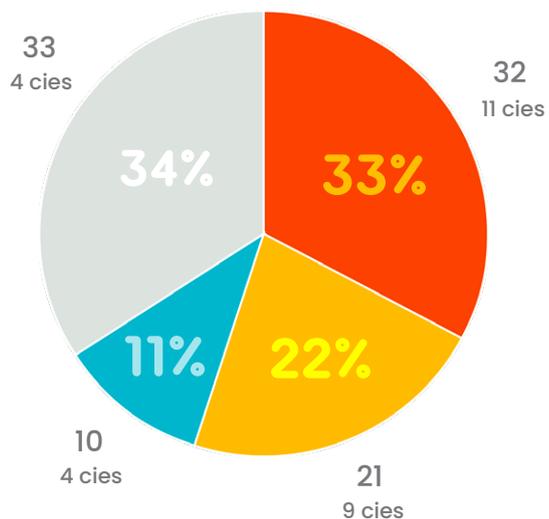
### Chalon dans la Rue (IN et Aube de la Création) – l'Abattoir, Bourgogne-Franche-Comté

95 représentations



### Les Turbulentes – Le Boulon, Hauts-de-France

96 représentations



la responsabilité artistique est assurée par :



Hommes



Femmes



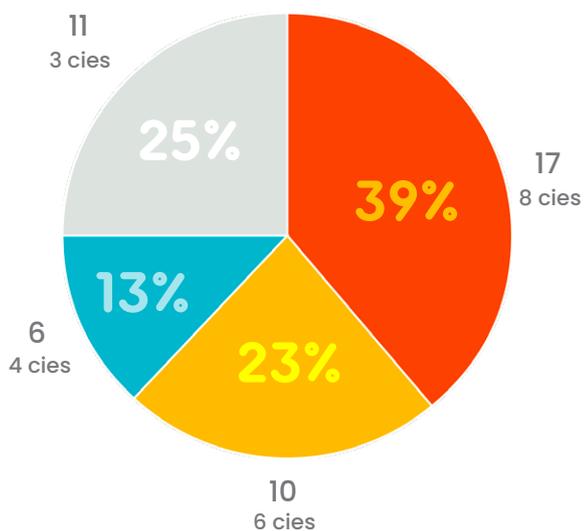
À parité



Collective

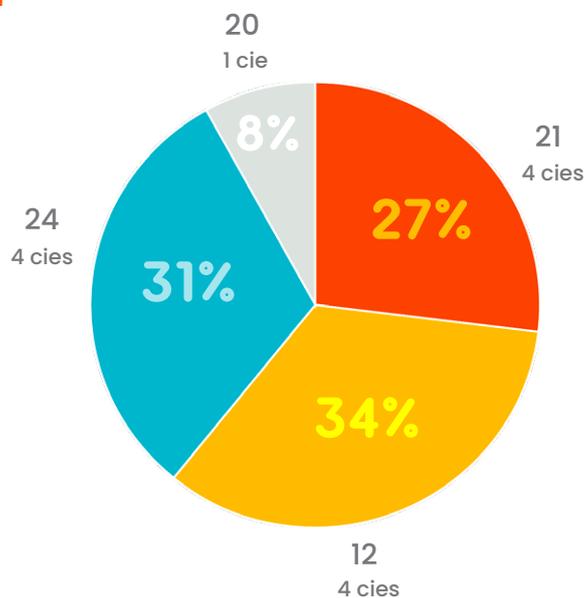
### Viva Cité – Atelier 231, Normandie

44 représentations



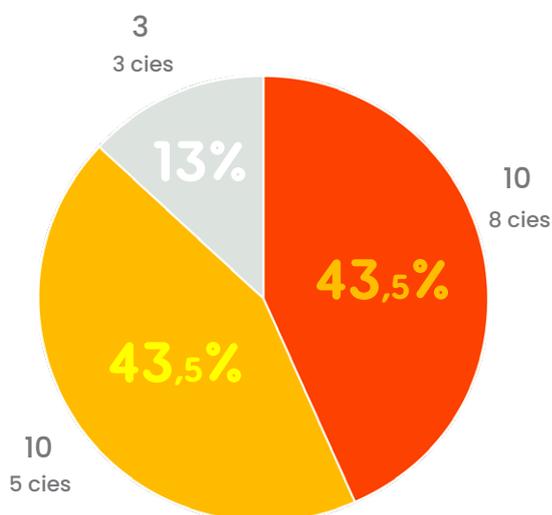
### Les Temps Forts de Quelques P'Arts – Auvergne-Rhône-Alpes

26 représentations



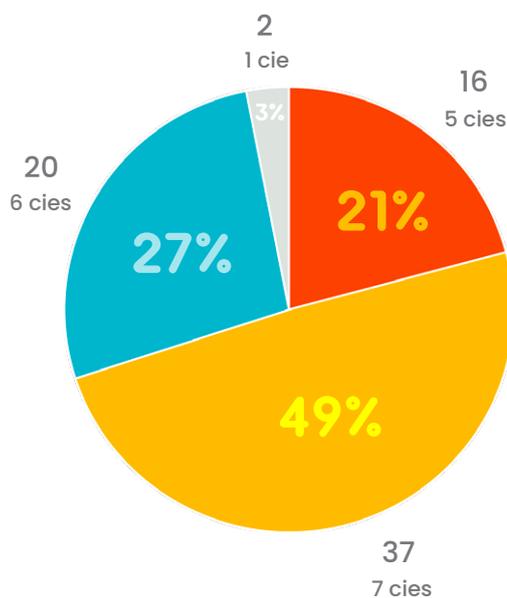
### Exit – L'Usine, Occitanie

23 représentations



### Aurillac (IN) – Le Parapluie, Auvergne-Rhône-Alpes

75 représentations



la responsabilité artistique est assurée par :



Hommes



Femmes



À parité



Collective

# LA PART DES FEMMES PROGRAMMÉES DANS LES FESTIVALS

## 84 festivals recensés\*

Nombre de c<sup>ies</sup>    Nombre de représentat<sup>o</sup>    % de représ. c<sup>ies</sup> femmes    % de représ. c<sup>ies</sup> hommes

### Entre 0% et 10% de femmes programmées (13 festivals)

● Festival KoBold - Bourgogne-Franche-Comté	10	24	0%	25%
● Perché sur la colline - Bourgogne-Franche-Comté	14	35	3%	77%
● 5ème saison - Nouvelle-Aquitaine	17	26	4%	31%
● Les Guinguettes de l'Yvette - Île-de-France	8	20	5%	70%
● Détour en tournugeois - Bourgogne-Franche-Comté	14	16	6%	50%
● La Vallée s'en mêle - Nouvelle-Aquitaine	10	14	7%	43%
↘ Mai du Théâtre - Nouvelle-Aquitaine	11	15	7%	80%
↘ De jour // de nuit - Île-de-France	14	15	7%	40%
● Les arts mêlés - Nouvelle-Aquitaine	9	13	8%	69%
● Les rugissantes - Bourgogne-Franche-Comté	15	26	8%	65%
↘ Coup de Chauffe - Nouvelle-Aquitaine	14	40	8%	70%
● Cirque et Fanfare - Bourgogne-Franche-Comté	9	20	10%	35%
● Transhumances Littorales - Nouvelle-Aquitaine	15	48	10%	83%

### Entre 11% et 20% de femmes programmées (23 festivals)

● Divers et d'été - Hauts-de-France	12	35	11%	60%
● Place Libre - Auvergne-Rhône-Alpes	9	17	12%	18%
↗ Tôt ou t'arts - Auvergne-Rhône-Alpes	12	25	12%	76%
● Festival du Trac - Nouvelle-Aquitaine	14	25	12%	60%
↗ PRIMO - CNAREP Le Moulin Fondu - Île-de-France	18	43	12%	70%
● Taingy dans la rue - Bourgogne-Franche-Comté	9	15	13%	60%
↘ Les expressifs - Nouvelle-Aquitaine	8	16	13%	50%
↘ Rues et Vous - Nouvelle-Aquitaine	11	23	13%	48%
● Hep Hep Hep - Nouvelle-Aquitaine	10	14	14%	57%
↘ Segal'Art - Occitanie	12	14	14%	57%
● Bastid'Art - Nouvelle-Aquitaine	9	22	14%	36%
● Ax les Thermes - Occitanie	11	20	15%	70%
↗ Musicalarue - Nouvelle-Aquitaine	17	57	16%	58%
↗ Parade(s) - Île-de-France	36	124	16%	48%
● Les toiles dans la Ville - Hauts-de-France	16	41	17%	63%
↗ La Rue est à Amiens - Hauts-de-France	17	48	17%	48%
↗ Cergy, soit ! - Île-de-France	31	92	17%	54%
● L'estival - Le Cheylard - Auvergne-Rhône-Alpes	11	17	18%	65%
↘ Très grand conseil mondial des clowns - Nouvelle-Aquitaine	18	34	18%	53%
● Par Has'Art - Île-de-France	15	42	19%	55%
▬ Échappée Belle - Nouvelle-Aquitaine	13	54	19%	26%
▬ Festival d'Olt - Occitanie	9	15	20%	20%
↘ ▬ Onze Bouge - Île-de-France	13	20	20%	15%

### Entre 21% et 30% de femmes programmées (22 festivals)

● Lug'en Scène - Nouvelle-Aquitaine	9	14	21%	21%
● Festirues - Nouvelle-Aquitaine	10	19	21%	53%
↗ Les Rias - CNAREP Le Fourneau - Bretagne	28	57	21%	37%
▬ FAB - Nouvelle-Aquitaine	18	58	21%	38%
↘ Chalon dans la rue IN - CNAREP L'Abattoir - Bourgogne-Franche-Comté	27	95	21%	31%
↗ Les Sarabandes - Nouvelle-Aquitaine	18	46	22%	65%
● Les Turbulentes - CNAREP Le Boulon - Hauts-de-France	28	96	22%	33%
↘ Villeneuve en Scène - Occitanie	12	143	22%	69%
↘ Graines de rue - Nouvelle-Aquitaine	15	31	23%	71%
↘ Viva Cité - CNAREP L'Atelier 231 - Normandie	21	44	23%	39%

\* festivals subventionnés par les conseils régionaux représentant au moins 8 compagnies, ou programmés par les CNAREP

▬ programmation qui respecte la parité

● pas de données recensées en 2021

↗ augmentation du nombre de représentations portées par des femmes entre 2021 et 2023

↘ baisse du nombre de représentations portées par des femmes entre 2021 et 2023

### Entre 21% et 30% de femmes programmées (suite)

↘ Fest'arts - Nouvelle-Aquitaine	21	62	23%	45%
● Festival Ah - Nouvelle-Aquitaine	15	29	24%	52%
● Merci Bonsoir - Auvergne-Rhône-Alpes	19	38	24%	47%
↗ Fêtes des Sottises - Nouvelle-Aquitaine	13	45	24%	24%
↗ Cratères Surface - Occitanie	19	45	24%	38%
● Chalon dans la rue OFF - CNAREP Le Boulon - Bourgogne-Franche-Comté	141	809	24%	53%
↗ ÉmotionS de rue - Auvergne-Rhône-Alpes	9	12	25%	58%
● L'échappée des rues - Auvergne-Rhône-Alpes	14	20	25%	45%
↘ Les Nocturbaines - Île-de-France	10	15	27%	20%
● Uzerche - Nouvelle-Aquitaine	12	15	27%	60%
↘ Printemps des rues - Île-de-France	12	33	27%	42%
↗ Festival Précaire - Nouvelle-Aquitaine	18	52	27%	50%

### Entre 31% et 40% de femmes programmées (11 festivals)

● Les z'accros d'ma rue - Bourgogne-Franche-Comté	29	77	31%	58%
↘ = Saint Amand fait son intéressant - Nouvelle-Aquitaine	8	13	31%	23%
● Miramont de Guyenne - Nouvelle-Aquitaine	10	26	31%	31%
↗ La Constellation Imaginaire - Hauts-de-France	16	29	31%	34%
● Complètement gaga - Auvergne-Rhône-Alpes	9	9	33%	44%
↗ Sous les pavés l'art - Hauts-de-France	15	27	33%	67%
↗ = Temps fort de Quelque p'Arts - CNAREP - Nouvelle-Aquitaine	13	26	35%	27%
● Un été dans mon village - Auvergne-Rhône-Alpes	11	11	36%	27%
● En Bastides - Occitanie	22	33	36%	33%
= Les fondus du Macadam - Auvergne-Rhône-Alpes	19	37	38%	35%

### Entre 41% et 50% de femmes programmées (11 festivals)

● L'Été de Vaour - Occitanie	29	40	40%	33%
= Les Transversales - Île-de-France	10	12	42%	58%
↗ Résurgence - Occitanie	17	31	42%	39%
↗ Rues d'été - Occitanie	9	14	43%	14%
● Mais où va-t-on ? - Hauts-de-France	10	14	43%	21%
↗ = Exit - CNAREP L'Usine - Occitanie	16	23	43%	43%
● Diver'stival - Île-de-France	12	16	44%	38%
● Dehors ! - Auvergne-Rhône-Alpes	20	100	45%	25%
↗ Les sorties de Ramonville - Occitanie	21	66	47%	26%
● Festival d'Aurillac IN - CNAREP Le Parapluie - Auvergne-Rhône-Alpes	19	75	49%	21%
↗ Urbaka - Nouvelle-Aquitaine	26	34	50%	29%
● Du bitume et des plumes - Bourgogne-Franche-Comté	19	44	50%	16%

### Entre 51% et 60% de femmes programmées (2 festivals)

↗ = Panique au Dancing - Nouvelle-Aquitaine	11	23	52%	30%
● Vice et Versa - Auvergne-Rhône-Alpes	12	38	53%	37%

### Entre 61% et 70% de femmes programmées (2 festivals)

↘ Label Rue - Occitanie	13	19	63%	26%
↗ Play Mobile - Île-de-France	20	28	68%	25%

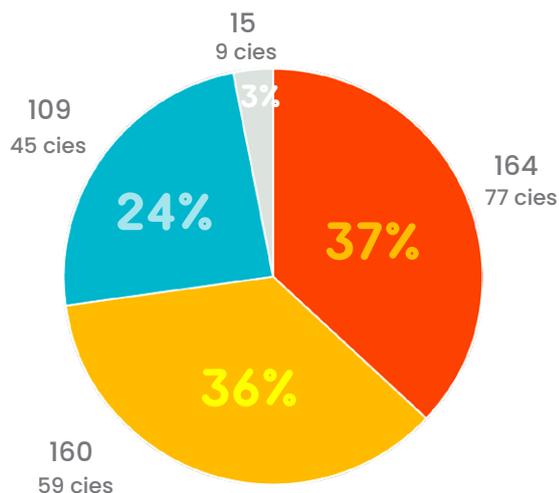
### Entre 71% et 80% de femmes programmées (1 festival)

● Temps Danse - Île-de-France	11	15	73%	20%
-------------------------------	----	----	-----	-----

# La part des femmes dans les programmations des festivals arts de la rue, par région

## Région Auvergne-Rhône-Alpes

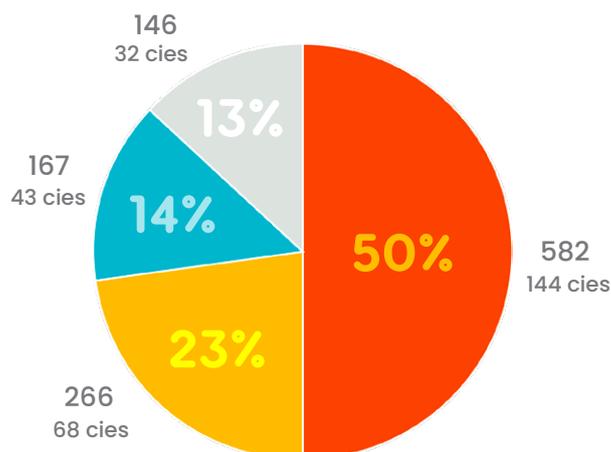
sur un total de 14 festivals, 448 représentations



## Région Bourgogne-Franche-Comté

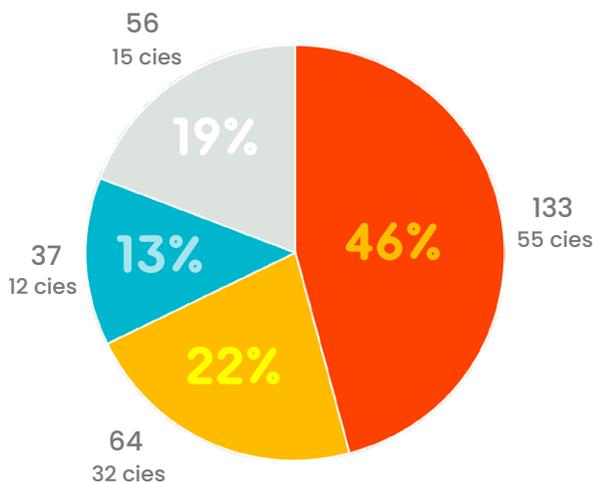
sur un total de 9 festivals, 1161 représentations\*

\* sélection OFF Chalon dans la rue incluse



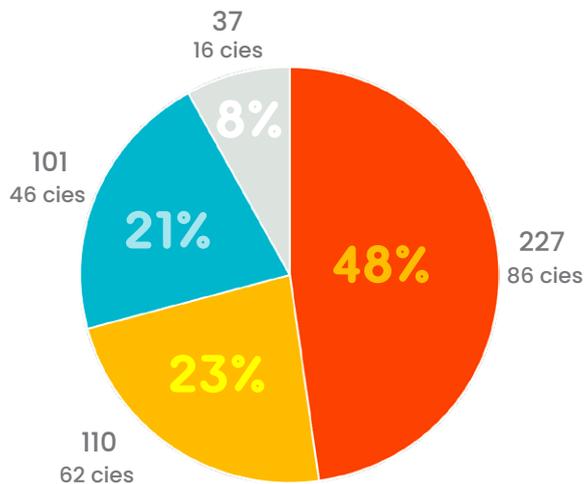
## Région Hauts-de-France

sur un total de 7 festivals, 290 représentations



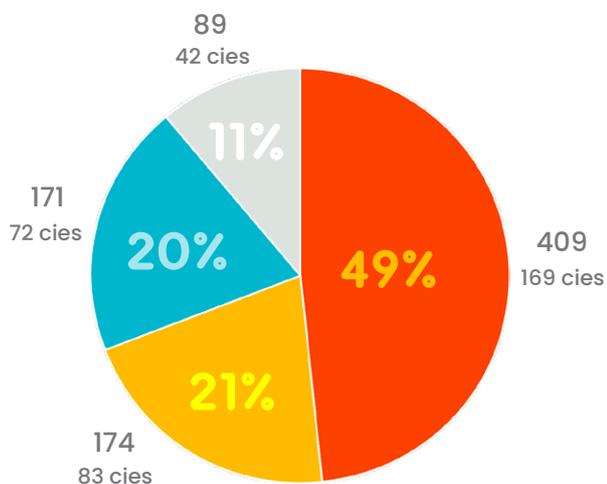
## Région Île-de-France

sur un total de 13 festivals, 475 représentations



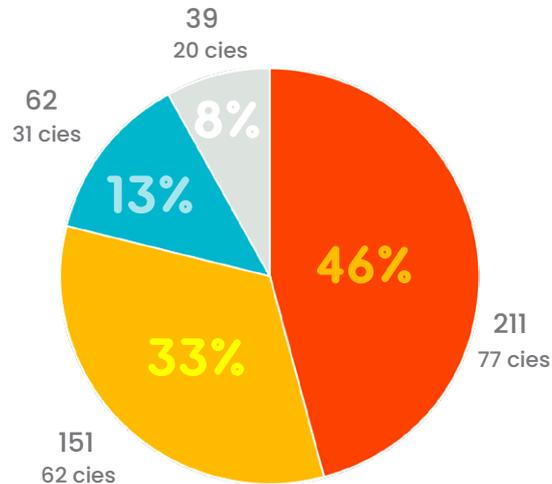
## Région Nouvelle-Aquitaine

sur un total de 27 festivals, 843 représentations



## Région Occitanie

sur un total de 12 festivals, 463 représentations



la responsabilité artistique est assurée par :



## ET MAINTENANT ?

Cette enquête sur l'égalité des genres dans les arts de la rue est la troisième conduite par la commission inter-régionale des fédérations des arts de la rue.

Les deux premières enquêtes publiées par la commission ont permis de mettre en lumière que les subventions sont majoritairement attribuées à des compagnies dirigées par un ou plusieurs hommes, et que les montants des subventions attribuées à des compagnies dirigées par une ou plusieurs femmes restent moindres.

Côté programmation, nous faisons le constat que la majorité des compagnies programmées dans les festivals étaient des compagnies dirigées par des hommes. C'est toujours le cas en 2023, même si dans certaines régions l'écart tend à se réduire, et qu'on observe une progression des compagnies dirigées en collectif ou de manière paritaire.

Depuis la publication des premières enquêtes, un certain nombre de recommandations ont été formulées par la commission, et des travaux ont été amorcés<sup>13</sup>.

La commission poursuit son travail de sensibilisation auprès des professionnel·les et du grand public par la mise en place d'ateliers, de tables rondes et de rencontres annuelles dans les grands événements du secteur.

Elle s'attèle aussi à la préparation d'une enquête plus détaillée, s'intéressant à la chaîne de production de plusieurs compagnies arts de la rue.

(13) Rapport d'activités 2023 de la commission Égalité des genres

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette enquête est l'occasion de mener un chantier transversal entre les Fédérations des Arts de la Rue afin d'établir un constat sur la place des femmes et des hommes dans le secteur à l'échelle nationale.

Ont été étudiés les programmations dans 6 régions :

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

## Les sources

### Pour les compagnies

- Cartographies des acteurs des Arts de la Rue (compagnies, lieux de programmation, de résidences, festivals...) réalisées par les fédérations
- Conseils régionaux : délibérations des Commissions Culture
- DRAC : rapports d'activités et transmission directe des informations
- Documents édités par les agences régionales
- Étude des sites internet des compagnies

### Pour les programmations des festivals

- Étude des programmes
- Conseils régionaux : délibérations des Commissions Culture
- Sites internet des compagnies

## Clés pour la lecture

Est entendu par «Responsable artistique», la ou les personnes créant les spectacles, portant ou représentant le projet artistique de la compagnie

### Les entrées :

Hommes : la responsabilité artistique est assumée par un homme, ou majoritairement par des hommes

Femmes : la responsabilité artistique est assurée par une femme, ou majoritairement par des femmes

À parité : la responsabilité artistique est assumée à parité

Collective : la responsabilité artistique est assumée en collectif ou de manière tournante\*

*\*Nous avons conscience que les directions collectives ne sont ni neutres, ni toutes paritaires.*

Légende :  Hommes  Femmes  À parité  Collective

## Programmations

- 1 compagnie programmée plusieurs fois sur un festival avec des spectacles différents est comptée autant de fois

- 1 compagnie présentant une installation ou un spectacle en continu est compté 1 fois.

Pour l'intégration d'une compagnie de rue dans la cartographie nationale des Arts de la Rue, la Fédération considère qu'une compagnie de rue est une compagnie se revendiquant comme telle.

Pour cette enquête et le comptage des programmations, le genre retenu et indiqué enquête est celui de la personne qui porte le projet.

# Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue ? SORTONS LES CHIFFRES ! 2023

## Nous contacter :

AuRA - Fédération des Arts de la Rue en Auvergne-Rhône-Alpes  
[coordination@fede-rue-aura.fr](mailto:coordination@fede-rue-aura.fr) / 06 50 24 13 28

BFC - Fédération des Arts de la Rue en Bourgogne-Franche-Comté  
[federue.bfc@gmail.com](mailto:federue.bfc@gmail.com)

FéRue - Fédération des Arts de la Rue en Île-de-France  
[coordination@ferue.org](mailto:coordination@ferue.org) / 06 30 23 98 81

FNAR - Fédération Nationale des Arts de la Rue  
[coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org)

Grand'Rue - Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine  
[fedegrandrue@gmail.com](mailto:fedegrandrue@gmail.com) / 07 82 83 57 72

Pôle Nord - Fédération des Arts de la Rue Hauts-de-France  
[federation.polenord@gmail.com](mailto:federation.polenord@gmail.com)

Pôle Sud - Fédération des Arts de la Rue en Occitanie  
[fedelespolesud@gmail.com](mailto:fedelespolesud@gmail.com) / 06 98 10 03 97

## Pour adhérer :

Fédérations des Arts de la Rue  
<https://www.federationartsdelarue.org/>

Mouvement HF  
<https://www.mouvement-hf.org/>

Cette étude a été conduite par Leila Amini, Yaëlle Antoine, Charles Bodin, Noémie Bouissou, Amandine Bretonnière, David Cappellazzo, Camille Cheminet, Lucie Collin, Lucile Chesnais Sloomman, Hugues Chevalier, Émilie Debard, Marion Douaieb Plaza, Marion Dupouy Mason, Julien Emirian, Jordan Enard, Julie Forquet, Elise Girard, Sarah Goncalves, Fanny Guihard, Charlène Helleboid, Julia Paglinghi, Anaïs Petitjean, Leila Picard, Bastien Salanson, Maryline Vours et Julien Versange

Création graphique : Lauriane Payen